

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 30/1939 (1939)

Artikel: Fribourg
Autor: G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112662>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Evidemment, le corps enseignant n'accomplit, ce faisant, que son devoir le plus élémentaire, mais s'il l'accomplit consciencieusement, efficacement, il est juste que cela soit constaté, en toute modestie, mais dans l'espoir que l'effort poursuivi par des générations portera un jour ses fruits.

CHARLES JUNOD,
*directeur de l'école normale des institutrices
à Delémont.*

Fribourg.

En février dernier, s'ouvrait, dans notre capitale, la « Journée d'études du parti conservateur ». M. B. de Weck, conseiller d'Etat, y présenta un rapport sur la politique fribourgeoise en regard des faits saillants de notre administration cantonale. Nous en détachons un passage démontrant que la sollicitude de nos autorités pour l'école reste aussi active aujourd'hui qu'elle ne le fut jamais :

« Alors que l'anarchie dans les idées se manifeste de plus en plus, le Gouvernement fribourgeois — proclama M. B. de Weck — a l'impérieux devoir de procurer à notre jeunesse une solide formation, afin de la prémunir contre les erreurs qui se propagent à travers le monde.

» Georges Python a entendu faire de Fribourg un centre d'études à la tête duquel il plaça l'Université. Grâce à l'intervention du « Hochschulverein », cet établissement d'études supérieures se développe et prospère : sa faculté des sciences a élargi encore le champ de son action ; la deuxième année de médecine y a été introduite par la création de la chaire d'anatomie ; de nouveaux bâtiments sont en construction et le nombre des étudiants immatriculés approche du millier.

» Un tel essor qui devait réjouir le pays tout entier fit dire à quelques esprits chagrins que l'école primaire et l'école secondaire étaient négligées au profit de l'Université ! Rien n'est moins exact. L'enseignement primaire demeure l'objet de tous les soins et se montre toujours plus à la hauteur de sa tâche. L'enseignement secondaire renforcé par le développement apporté aux écoles moyennes des chefs-lieux de district assure à de nombreux élèves une instruction plus complète et plus forte. Et si la pléthore d'instituteurs a nécessité l'examen de certaines mesures transitoires, il n'est nullement question de faire passer la préparation de notre corps enseignant à l'arrière-plan de nos préoccupations.

» Par ailleurs, notre Collège progresse en restant dans la tradition ; notre technicum prépare à de multiples carrières ; nos autres établissements ne cessent de mériter le bienveillant appui de

l'Etat, et l'Institut de Grangeneuve continue à répandre, dans les campagnes, les notions sur lesquelles est basée une exploitation agricole rationnelle. »

Voilà comment, en quelques traits fermement accusés, l'honorable magistrat a dépeint, devant les hommes de confiance du parti majoritaire fribourgeois, la situation actuelle de notre école officielle. N'était sa sobriété, cette synthèse brève autant que précise pourrait fort bien tenir lieu de notre chronique de l'exercice écoulé. Mais la rédaction de l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* serait-elle d'humeur à s'en contenter ? Dans le doute, allongeons l'exposé de M. de Weck de remarques plus ou moins évocatrices des faits et gestes d'une année scolaire bien remplie, remarques qui ne laisseront pas, en raison du haut patronage sous lequel nous nous plaçons, de nous valoir quelque crédit auprès de nos chers lecteurs de Fribourg.

* * *

Ici comme ailleurs, l'*enseignement primaire* bénéficie de la plus large sympathie et les sacrifices que réclame son perfectionnement continu sont partout consentis allégrement, en dépit des conditions souvent déficitaires des budgets. Aussi, comprend-on la protestation dont s'est fait l'écho un représentant de notre Conseil d'Etat à l'endroit d'un prétendu privilège octroyé à l'Université au détriment de maints autres organismes scolaires. L'école pour tous reproduit si peu, en pays fribourgeois, la figure de Cendrillon, que le compte cantonal de 1938 n'a point tardé de corroborer ce démenti. N'établit-il pas, en effet, que, loin d'avoir subi un retranchement, l'allocation prévue par la loi sous la rubrique des traitements du personnel enseignant s'est trouvée majorée de près de soixante mille francs, et que ce relèvement de crédit sera maintenu dans l'avenir, ensuite d'un remaniement de la classification des communes ?

Nonobstant la détraction inconsciente ou sournoise rappelée, l'école populaire de notre canton a traversé le dernier exercice, dans le sérieux accomplissement de sa tâche « pour la vie et par le vrai », selon l'épigraphe d'une récente étude du Dr Dévaud, intitulée : « L'école affirmatrice de vie ». Sous le contrôle de leurs inspecteurs, les membres du corps enseignant ont suivi les directives proposées dans les conférences extraordinaires que présida, les deux dernières années, notre chef du Département de l'instruction publique. Les nombreux essais dans cette voie ont déjà produit d'appréciables résultats, ainsi qu'en témoigne la documen-

tation exposée à l'occasion de cérémonies de clôture des classes.

La même constatation se dégage d'une notice qui décrit avec éloge l'exposition installée, le 5 juin, à Châtel-St-Denis, en marge de la réunion biennale de la Société d'éducation. Un grand nombre de maîtres eurent ainsi la faculté d'apprécier à ses fruits, c'est-à-dire, en présence de dessins, de cahiers de recherches, d'exercices de travail manuel produits en toute sincérité, la méthode dite des centres d'intérêts et de reconnaître l'avantage d'un enseignement basé sur l'étude du milieu où vivent les élèves.

Préparée avec soin, favorisée d'une assistance inusitée des instituteurs et des amis de l'école, honorée de la présence du chef du diocèse, du directeur de l'Instruction publique, de M. le Dr Dévaud, professeur à l'Université, cette assemblée s'inscrira au nombre des mieux réussies dans les annales de l'Association pédagogique fribourgeoise. Des actes marquants de cette journée, évoquons les échos de la séance de travail où fut étudié, sous ses divers aspects, ce sujet rien moins qu'actuel : « L'école et les mouvements de jeunesse », qui avait, au préalable, fait l'objet d'un intéressant rapport publié dans le *Bulletin pédagogique*, l'organe de la Société d'éducation. C'est sur les conclusions de ce rapport rédigé par l'instituteur H. Gremaud, à Remaufens, que fut amorcée la discussion. Il semble que le corps enseignant et ses amis réunis à Châtel y aient adopté une solution mitigée qui pourrait être ainsi résumée :

Sans méconnaître le moindrement la portée éducative de certaines formes d'activité postscolaire, on souhaite que l'effort principal de l'enseignement primaire tende à mettre l'école au service de la vie. Si, dans la généralité des cas, les cours complémentaires et les cours ménagers orientés vers les besoins futurs de l'adolescence peuvent, chez nous, remplir la tâche que se sont imposée les œuvres de jeunesse, la sympathie du corps enseignant et des autorités scolaires ne reste pas moins acquise à ces organisations juvéniles, locales ou régionales, dont des circonstances de temps et de lieu justifieraient l'établissement.

La même matière fut traitée, quelques semaines plus tôt, par le personnel des *écoles secondaires* qui envisagea d'autres considérations propres aux localités populeuses où sont fondées nos institutions d'enseignement moyen.

* * *

Ces écoles peuvent s'attribuer une légitime part à l'essor scolaire qui est constaté en notre Nuithonie. L'augmentation continue de l'effectif de leurs élèves en est une preuve manifeste. Ainsi

1196 jeunes gens ou jeunes filles ont suivi les cours de douze écoles de district dont deux sont mixtes : celles de Morat et de Chiètres. A mettre en compte le millier de jeunes filles fréquentant les instituts secondaires privés, ainsi que les quelque trois cents élèves des classes primaires supérieures, dites régionales, nous obtenons un contingent de 2500 élèves à qui est destiné notre enseignement moyen. L'accroissement constant de ce sommaire ne démontre-t-il pas que la nécessité d'un complément d'études élémentaires est aujourd'hui mieux comprise ? Au surplus, l'éloignement du domicile des élèves externes du siège de chaque établissement ne décourage plus ces adolescents qui, nombreux, usent du vélo ou profitent des facilités de la locomotion moderne.

Que de faits mériteraient d'être extraits, à l'intention de cette chronique, des rapports annuels publiés par nos institutions d'enseignement secondaire ? Bornons-nous à souligner l'innovation introduite à Chiètres, sous forme de réunion des maîtres avec les parents de leurs élèves ; à enregistrer que le chef-lieu du district de la Singine s'est doté d'une première classe secondaire pour le sexe féminin, et à féliciter le nouveau et actif directeur de Châtel, le D^r Sudan, d'avoir annexé à son école une association patronale groupant les anciens élèves. Nous notons avec non moins d'agrément que M. Louis Page, à Romont, est l'auteur de deux nouvelles éditions par la Société romande des lectures populaires, et que M. Robert Loup, à Estavayer, vient d'être honoré d'une mention de l'Académie française pour sa thèse de doctorat sur le nouvelliste gruyérien Pierre Sciobéret.

Avec une satisfaction bien légitime, l'école *secondaire professionnelle* de Fribourg ouvre son compte rendu par la statistique de son effectif qui, en une période de dix ans, a passé de 88 à 230 élèves. Progression remarquable, assurément ! elle n'a pas peu encouragé l'autorité communale dans la question d'une construction nouvelle. Affecté à l'école professionnelle, ce bâtiment correspondrait mieux que les locaux actuels au but un peu spécial qu'elle poursuit et atteint si brillamment. N'est-il pas digne d'attention, par exemple, que les 31 élèves qui ont achevé dernièrement leur scolarité professionnelle, aient tous trouvé des situations sérieuses d'apprenti, voire d'employé dans l'artisanat, l'industrie ou le commerce, avec le concours empressé de leur directeur ? Heureuse intervention d'une école, n'est-il pas vrai ? dans la sphère de l'orientation professionnelle où il importe de combattre la plaie du chômage de l'adolescence, la plus néfaste des déficiences économiques de ce temps !

Par sa division foncière en deux sections : l'une à caractère professionnel absolu ; l'autre visant à la formation générale,

l'école secondaire des filles, à Fribourg, achemine aussi bon nombre d'élèves vers des carrières déterminées. Elle forme, d'un côté, des institutrices brevetées ; de l'autre, des cuisinières, des couturières et lingères aptes à mériter, lors des épreuves officielles, un diplôme de fin d'apprentissage. Les élèves que la situation familiale dispense d'envisager la pratique d'un métier ou l'entrée en condition ne sont pas moins préparées, dans un ensemble harmonique de disciplines, à se rendre utiles à leurs proches et, selon la devise de l'établissement, à « servir, toujours prêtes, de leur mieux sous le regard de Dieu ».

D'autres institutions agissent diversement dans une direction parallèle : *l'école de commerce*, *l'école ménagère normale* et *les cours complémentaires*. Ces derniers répartis par régions embrassent aujourd'hui, dans leur réseau de 65 écoles ménagères, les neuf dixièmes de notre territoire. A côté d'exercices pratiques, ces cours inculquent à leurs participantes de la ville et des champs, leurs devoirs futurs de mères ou maîtresses de maison, et tâchent d'appliquer les principes éducatifs exposés avec compétence par M^{lle} D^r Dupraz, dans une conférence du cours de vacances récemment organisé par l'Université sur « l'éducation nationale ».

Quelques lecteurs ne nous excuseraient point de passer sous silence la récente convocation des membres de la « Fédération internationale de l'enseignement ménager », dont Fribourg est le siège central, à un VI^e congrès qui se tiendra à Copenhague, du 21 au 26 août prochain. Indépendamment de la visite d'institutions ménagères danoises ou de réceptions et courses disposées pour l'agrément des congressistes, leur programme mentionne l'étude de plusieurs sujets : « Progrès de l'enseignement ménager en divers pays depuis le congrès de Berlin », — « Orientation du même enseignement aux points de vue intellectuel, moral, familial, social et économique », — « Procédés intuitifs modernes à l'usage de l'enseignement ménager ».

* * *

En y ajoutant l'effectif du Pensionnat de la Villa Saint-Jean qui applique, dans son gymnase, les programmes universitaires de France, *le Collège St-Michel* a poursuivi sans nul trouble, avec ses quelque mille étudiants, sa belle carrière de plus de trois siècles et demi. Sans trouble, on peut le dire ; mais non point sans surprise ! Au début de l'année scolaire, le Recteur de l'établissement, D^r Hubert Savoy, fut appelé, par décision du Grand Conseil, à occuper le siège prévôtal de St-Nicolas, devenu vacant par le décès brutal de Mgr. Quartenoud, survenu l'an dernier. M.

Savoy avait consenti à poursuivre ses fonctions au Collège jusqu'à la nomination du nouveau Recteur qui fut choisi dans la personne de M. le professeur Dr Pittet. Dès son entrée en fonction, l'élue qui était assuré de la confiance du corps enseignant, avait gardé pleinement la sympathie de son prédécesseur. Aussi bien, lui rendit-il un hommage public et délicat, dans son rapport annuel, lui disant, entre autres : « N'avez-vous pas, Monseigneur le Prévôt, mis à l'aise les belles-lettres, en rajeunissant cette maison ? » Le Dr Pittet faisait ainsi allusions aux nombreuses et importantes restaurations que l'ancien Recteur sut obtenir de l'Intendance des bâtiments et qui ont rendu à l'antique Institut des Jésuites son noble et imposant aspect de jadis.

Indépendamment du centenaire de la fanfare du Collège dont le jubilé fut fêté au semestre d'été, avec le concours de membres des anciennes formations, l'établissement enregistre avec fierté, dans ses annales, sa visite à l'Exposition nationale. Décrivant la rencontre de l'alerte bataillon des élèves de St-Michel avec les nombreuses cohortes de leurs condisciples zuricois, la presse de l'Athènes suisse a retenu avec un intérêt marqué les paroles échangées, en cette circonstance, entre les Recteurs des deux Collèges et les interprètes de leurs étudiants. Elle conclut que de telles entrevues rapprochent et unissent les cœurs mieux que les plus éloquents appels à la solidarité confédérale et à la création de liens spirituels entre les enfants de notre chère patrie.

Annoncée témérement peut-être pour la rentrée prochaine, l'installation d'une série de classes de Saint-Michel au Lycée où l'Université vit le jour en 1889, doit être différée. Le projet de doter notre institut d'enseignement supérieur d'un édifice central contenant, outre une spacieuse « aula » et les services généraux, les locaux de cours et de séminaires de trois facultés, est en voie de réalisation. A l'heure où ces lignes auront paru, il se dressera sur un emplacement idéal, formant avec ses trois pavillons un ensemble autant harmonieux que monumental. D'imprévisibles entraves dans les fondations et de déplorables conditions météorologiques ont retardé les travaux à telles enseignes que la cérémonie d'inauguration est reportée au semestre d'été 1940. C'est le « Hochschulverein » qui assume la charge, après utilisation de tous subsides, du financement de l'entreprise. A notre tour, dès lors, de reprendre un mot du « messenger de Fribourg à l'Exposition nationale » et de dire que les « Amis de l'Université », en logeant une institution qui honore à jamais ce canton, prouvent qu'« ils ne craignent pas de construire dans la tempête et d'édifier malgré le vent ! » Si noble et généreuse que soit leur œuvre, des vents hostiles viendront peut-être gémir

autour d'elle. Qu'importe ? n'ont-ils pas démontré leur sympathie agissante en créant naguère trois édifices devenus indispensables à la Faculté des sciences, sans mettre à contribution les finances publiques !

Un *cours de vacances* qui a obtenu de très nombreuses adhésions clôtura le centième semestre de notre « Alma-mater ». Des maîtres de l'Université et du Collège, ainsi que des professeurs externes, dont M. Rohner, du Polytechnicum, y exposèrent en des conférences très goûtées et suivies leurs vues sur « l'éducation nationale ». La brillante causerie de M. Dr Dévaud, intitulée « La notion du citoyen considérée en vue de l'Education nationale, selon l'ordre chrétien », vient d'être honorée de sa publication intégrale dans notre principal journal politique.

A peine ce cours fut-il achevé que s'ouvrit le *IV^e congrès international de l'enseignement secondaire catholique* qui réunit, à Fribourg, des délégués de 15 nations européennes. D'emblée, les congressistes se sentirent à l'aise parmi nous. Les professeurs de nos divers établissements sympathisèrent bien vite avec leurs collègues étrangers dont plusieurs avaient fréquenté notre haute Ecole. Le programme du congrès semblait avoir été composé, comme celui des cours de vacances, sous le signe des préoccupations de l'heure, en proposant maintes thèses liées à ce titre : « l'humanisme chrétien ». Son président d'honneur, S. E. Mgr. Besson, prononça un discours d'ouverture très admiré. Notre directeur de l'Instruction publique y fit une intervention sur ce sujet : « La conception chrétienne de la grandeur nationale ». En terminant cette conférence que rehaussait une puissante dialectique au service d'une remarquable élévation de pensées, M. le Dr Piller songeait, sans doute, à sa nombreuse famille pédagogique quand il déclarait : « Les éducateurs chrétiens sont ceux qui, par profession, veillent sur l'âme de la jeunesse et sur l'âme du pays. Leur mission est immense ; ils sont le cœur qui bat, qui donne la vie. Leur rôle est à envier et à admirer.

G.

Genève.

L'année scolaire 1938-39, disait M. le conseiller d'Etat Adrien Lachenal, dans son discours aux fêtes des Promotions des écoles primaires, pourrait être appelée l'année des cortèges. « Cortège annuel entre la haie des verbes irréguliers et celle des fractions ordinaires ; cortège du 4 juin où, pour commémorer le 125^e anni-